



## **DECLARATION LIMINAIRE CDAS DU 24 JUIN 2014**

Monsieur Le Président,

Le mécontentement est grand dans les services. Le pouvoir d'achat des agents des finances s'affaiblit d'année en année avec le gel du point d'indice et la réduction des plans de qualifications. Les nombreuses réformes et restructurations subies entraînent la dégradation des conditions de vie au travail.

A l'heure où l'administration se targue de se préoccuper de la santé et des conditions de vie au travail des agents, où elle met en place un nombre impressionnant d'emplâtres face à une situation sociale dégradée, où elle sous entend prendre en compte les risques professionnels (DUERP, PAP, TBVS, etc...), comment est il possible de rester silencieux devant l'aggravation des conditions de vie au travail de nos collègues ?

Ce sont toutes les administrations du ministère des finances qui sont sur la sellette et les plans de destruction de l'emploi publique à la Douane, à l'INSEE, comme aux Finances Publiques, même grossièrement reliftés en « plans et démarches stratégiques » en sont bien l'illustration.

Les agents avec leurs organisations syndicales, ont construit, grâce aux luttes de 1989, un réseau départemental d'action sociale de proximité qui a fait la preuve de son efficacité.

L'action sociale, avec tous les personnels de la délégation, a pour mission d'informer, d'aider, d'accompagner, d'améliorer les conditions de vie au et hors du travail, des agents actifs, retraités et de leur famille.

La stagnation des budgets de l'action sociale ne peut nous satisfaire face à des situations de détresse de plus en plus nombreuses.

A la fin de cette année, 27 délégations se retrouveront avec un seul délégué pour gérer l'action sociale départementale.

Les délégations sont fortement et clairement incitées à utiliser des formules « clé en main » pour organiser les actions BIL. Privilégier ce type de formule n'est ni gage de qualité, ni gage d'économies sur le montant de l'action elle-même mais entre dans le cadre de la réduction des effectifs au sein des délégations. Pour l'Yonne, cette option n'a pas été retenue pour l'organisation de l'arbre de Noël 2014.

De plus en plus de missions (par exemple le suivi des inscriptions en colonies de vacances) sont transférées des délégations vers l'échelon national.

Nous déplorons cette nouvelle organisation, imposée par le secrétariat général. Les délégations départementales perdent le contact de proximité, alors qu'il est essentiel dans le cadre d'un service social.

L'éloignement du contact humain au niveau local nous apparaît totalement inadmissible, surtout dans le contexte de déshumanisation de nos administrations.

Les représentants de la CGT Finances de l'Yonne tiennent à souligner, avant son départ, la disponibilité et l'humanité dont le Président a fait preuve durant tout son mandat.

Les représentants CGT Finances de l'Yonne  
Nathalie FOURNILLON  
Nathalie ZELMAT  
Caroline GERMAIN  
Didier BOURIGAULT